



## SOMMAIRE

- 1 **Le mot de bienvenue**
- 3 **La rentrée scolaire 2018-2019**
- 5 **Les nouvelles communales**
- 8 **Modification de la loi sur les droits politiques (LcDP)**
- 9 **Réception de la promotion civique, des nouveaux citoyens/naturalisés et des nonagénaires**
- 10 **Le tri des déchets à l'UAPE**
- 11 **Les conseils énergétiques**
- 12 **Riddnight'sports 3<sup>e</sup> édition**
- 12 **L'incivilité des propriétaires de chiens**
- 13 **La Résidence Jean-Paul souffle ses 30 bougies**
- 14 **Quoi de neuf du côté de La Tzoumaz**
- 15 **Divers**
  - Horaires d'ouverture des bureaux de l'administration communale
  - Voirie/Environnement
  - Les dîners du cœur
  - Les dates à retenir

### Le mot de bienvenue

#### Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est la rentrée ! Après un bel été à la montagne ou à la mer, voilà une phrase que nos écoliers n'aiment, en général, pas beaucoup entendre. Pour les parents aussi, la rentrée scolaire peut être une source de stress. Cette année, pour vous aider, l'association des parents d'élève coordonne un projet de double durable des livres scolaires. Votre collaboration et solidarité sont nécessaires pour mener ce beau projet à terme et nous comptons sur votre participation active. Vous trouverez plus d'information à ce sujet à l'intérieur de cette brochure.

La reprise, c'est aussi pour le Conseil communal l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux projets. Pour embellir notre commune et améliorer le confort des utilisateurs, la rue de Leytron et ses installations vont être entièrement refaites. Nous profiterons de l'occasion pour y inclure le matériel nécessaire au chauffage à dis-

tance. Dans le même temps, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble des rues du village. Cette mesure augmente clairement la sécurité des piétons et des conducteurs. Toujours dans un même souci sécuritaire et de service de proximité,



**par Caroline Monnet**  
Conseillère communale  
en charge de la sécurité,  
de l'animation  
et des manifestations  
et de l'environnement

un nouvel agent de police sera engagé dans le courant de l'automne et complètera ainsi notre corps de police intercommunale.

Côté salubrité, la fin de l'été rime souvent avec la naissance de nombreux chatons. Depuis plusieurs années, la commune mène, en collaboration avec les vétérinaires de Riddes et de Saxon, une politique efficace de régulation de la population féline de notre village. Concrètement, les chats sauvages ou semi-sauvages sont trappés et stérilisés ou castrés, avant d'être remis en liberté.

Pour plus d'information sur cette campagne, vous pouvez vous adresser directement auprès de la soussignée.

En complément de ses belles couleurs et de ses saveurs culinaires, l'automne va sans aucun doute nous donner de nombreuses occasions de balades et de sorties entre amis. L'événement incontournable cette année sera notre traditionnelle fête de la pomme. Elle aura lieu le samedi 27 octobre de neuf heures à dix-huit heures et sera suivie par la non moins traditionnelle foirinettes, jusqu'à presque pas d'heure. Comme chaque deux ans, le comité d'organisation s'applique à vous offrir la plus belle des fêtes et un programme attractif autour de la pomme. Nous avons la chance de pouvoir compter sur la motivation et la créativité de nos sociétés locales, qui, cette année encore, ont répondu présentes. Elles enchanteront tous vos sens avec la décoration de leurs stands, leurs spécialités culinaires et leurs activités pour les grands et les petits. Le concours de « pommes-pommes

girls » sera également réédité. Nous vous invitons donc toutes et tous (et oui, le concours est aussi ouvert aux hommes) à chausser vos plus belles baskets et à venir vous déhancher sur des rythmes endiablés.

”

**En effet, le point fort de l'édition 2018 de la fête de la pomme sera l'établissement du record du monde de la plus grande compote...**

---

Pour celles et ceux qui préfèrent la cuisine aux pistes de danse, nous vous invitons à vous munir de votre éplucheur et de venir nous aider à peler des pommes... En effet, le point fort de l'édition 2018 de la fête de la pomme sera l'établissement du record du monde de la plus grande compote, avec, bien évidemment, l'inscription de ce

dernier dans le Guinness Book des records. Pour ce faire nous devons, sous la direction de la Fondation Domus qui a accepté de relever ce défi, faire cuire environ 350 kilos de compote et peler bien plus de pommes. Ce projet a non seulement une dimension ludique, qui sera l'occasion de faire connaître la commune de Riddes au niveau mondial, mais également une dimension sociale, puisqu'il permettra à la population de Riddes d'apprendre à connaître les résidents d'une institution qui est implantée depuis de nombreuses années sur notre commune. A la fin de la journée, une fois le record officiellement établi, la compote sera distribuée gratuitement à la population. Dans un esprit de développement durable, nous vous encourageons à venir la chercher avec vos propres récipients.

L'édition 2018 de la fête de la pomme vous offrira encore bien d'autres surprises. Une fête villageoise est toujours un moment privilégié de rencontre et de convivialité, c'est pourquoi nous vous invitons toutes et tous à y participer.

Dans l'intervalle, je vous souhaite une très belle fin d'été !





## La rentrée scolaire 2018-2019

### Plan de scolarité 2018-2019

#### Ouverture des classes

Lundi matin 20 août 2018 à 9h

#### Clôture des classes

Mercredi **soir** 19 juin 2019\*

#### Congés hebdomadaires

Le mercredi après-midi et le samedi

\* école le mercredi après-midi 19 juin

### Jours de congé et vacances scolaires

#### Congé d'automne

Du vendredi soir 12 octobre 2018  
au jeudi matin 25 octobre 2018

#### Toussaint

Jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2018

#### Noël

Du vendredi soir 21 décembre 2018  
au lundi matin 7 janvier 2019

#### Carnaval

Du vendredi soir 1<sup>er</sup> mars 2019  
au lundi matin 11 mars 2019

#### St-Joseph

Mardi 19 mars 2019

#### Pâques

Du jeudi soir 18 avril 2019  
au lundi matin 29 avril 2019

#### Ascension

Du mercredi midi 29 mai 2019  
au lundi matin 3 juin 2019

#### Pentecôte

Lundi 10 juin 2019

- **5-6 H** M. Stéphane VOUILLAMOZ
- **5-6 H** M<sup>me</sup> Justine PANCHAUD
- **7-8 H** M<sup>me</sup> Florence DELALOYE
- **7-8 H** M<sup>me</sup> Sylvie MONNET  
M. Johan EPINEY
- **7-8 H** M. Damien VOLLUZ
- **Soutien** M<sup>me</sup> Lauriane MOOS
- **L2-L3** M<sup>me</sup> Mandy DISIERE
- **ES** M<sup>me</sup> Magaly DE BONI  
M<sup>me</sup> Angélique BENDER  
M<sup>me</sup> Solange MEICHTRY
- **AC&M** M<sup>me</sup> Anne-Sylvie CRETTEX  
M<sup>me</sup> Marie-Chantal COMBY

### Horaires

- **1 H** lu, ma, je, ve,  
de 8 h 55 à 11 h 30
- **2 H** lu, je, ve,  
de 8 h 55 à 11 h 30 et  
de 13 h 30 à 16 h 05  
ma, de 13 h 30 à 16 h 05  
me, de 8 h 10 à 11 h 30
- **3 H** lu, ma, je, ve,  
de 8 h 10 à 11 h 30 et  
de 13 h 30 à 16 h 05
- **4 H** lu, je, ve,  
de 8 h 10 à 11 h 30 et  
de 13 h 30 à 16 h 05  
ma, de 13 h 30 à 16 h 05  
me, de 8 h 10 à 11 h 30
- **5 à 8 H** lu, ma, je, ve,  
de 8 h 10 à 11 h 30 et  
de 13 h 30 à 16 h 05  
me, de 8 h 10 à 11 h 30

### Personnel enseignant

- **1-2 H** M<sup>me</sup> Geneviève COLLET  
M<sup>me</sup> Sandrine CRETTEENAND
- **1-2 H** M<sup>me</sup> Laetitia VOUILLAMOZ
- **1-2 H** M<sup>me</sup> Lauriane MOOS  
M<sup>me</sup> Joséphine CAJEUX
- **3-4 H** M<sup>me</sup> Béatrice CRETTEX
- **3-4 H** M<sup>me</sup> Jennifer DELEZE
- **5-6 H** M<sup>me</sup> Carine RIEDERER  
M<sup>me</sup> Aline GAILLARD

Pour tous renseignements complémentaires, merci de prendre directement contact avec le directeur des écoles de Riddes et Isérables, M. Johan Epiney par mail à [direction.epris@netplus.ch](mailto:direction.epris@netplus.ch).

Toutes les informations importantes concernant l'école se trouveront dans l'agenda scolaire qui sera fourni en début d'année à chaque élève.





### Répétiteurs scolaires

Vous avez du temps, un intérêt certain pour l'enseignement, de la patience et la volonté de nous aider à construire plus d'autonomie et d'intégration pour les plus jeunes? Rejoignez les répétiteurs scolaires pour aider les élèves à faire leurs devoirs et surtout à approfondir leurs apprentissages, à apprendre à apprendre et à gagner en confiance. Un cahier des charges est à votre disposition sur demande (rémunération prévue). Si vous êtes intéressé, contactez M<sup>me</sup> Florence Delaloye au 079 471 36 69 ou par mail à [florence.delaloye@hotmail.com](mailto:florence.delaloye@hotmail.com).

### APER

L'Association des Parents d'Elèves de Riddes (APER) est à votre service pour des conseils, de l'aide et du soutien. Elle participe à des projets œuvrant pour le bien-être des enfants à l'école et leur organise des activités ludiques à des périodes clés de l'année. Elle fait également office de relais avec les enseignant-e-s et la direction d'écoles. En adhérent à l'Association (cotisation annuelle de 30 francs par famille), vous bénéficiez d'une réduction au passeport vacances ainsi que la gratuité lors de la course aux œufs. Si vous souhaitez rejoindre cette association, contactez le secrétaire, M. Nicolas Cavillier par mail à [info.aper@gmail.com](mailto:info.aper@gmail.com).

### Projet «doublage de livres»

L'APER, en collaboration avec l'école de Riddes, a besoin de votre aide pour doubler la totalité des livres scolaires des enfants. Cela sera fait de manière définitive avec de la doublure plastifiée autocollante et l'aide des bibliothécaires. Le matériel est offert par la commune. Les parents n'auront donc plus à investir chaque année pour de la nouvelle doublure. Une manière **économique, écologique et durable** de vous décharger de cette tâche récurrente et de prolonger la durée de vie des livres.

Ces soirées auront lieu le mardi 14, jeudi 16 et vendredi 17 août, de 19 h 30 à 22 h 30 au sous-sol de l'école de Riddes.

En guise de remerciement, un apé-

ro vous sera servi chaque soir. Pour participer à une ou plusieurs de ces soirées, merci d'envoyer un message à l'APER au 077 479 84 29 avec votre nom et prénom.

### Spectacle

#### «Intrigue pour une place»

Le nom de la place des écoles a été dévoilé suite au spectacle de l'école primaire de Riddes en mai 2018. Désormais, les habitants, parents et élèves auront le plaisir de fouler la «Place de la Bienveillance», située à l'angle des deux bâtiments scolaires. Puisse ce lieu inspirer les futures générations d'enfants qui passeront sur nos bancs d'école.





## Les nouvelles communales

### Été 2018



#### Le personnel communal

##### Espace de Vie Infantile (EVE)

Suite au départ de M<sup>me</sup> Elsa Vouillamoz et la fin du contrat de M. François Barras, la commune a engagé les collaboratrices suivantes à différents taux d'activités :

- M<sup>me</sup> Elodie Coeudevez de Riddes à l'UAPE
- M<sup>me</sup> Sarah Lehner de Bramois à la nurserie
- M<sup>me</sup> Isabelle Dumoulin de Martigny-Croix à la crèche (contrat à durée déterminée)

Le Conseil communal valide également l'engagement de deux stagiaires pour une année, soit M<sup>me</sup> Camille Guex d'Aproz et M<sup>me</sup> Océane Nakhle de Sion.

##### Office du Tourisme

Afin de palier au départ de M<sup>me</sup> Laurie Darbellay, M<sup>me</sup> Estelle Grenon, domiciliée à Riddes, a été engagée pour une durée indéterminée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018. De plus, M<sup>me</sup> Manon Latzera de Fully a été engagée en qualité de stagiaire pour la durée d'une année.

##### Maison de la Forêt

Pour donner suite au départ de M. Aaron Letts, M<sup>me</sup> Laurie Mariani, domiciliée à La Tzoumaz, a été engagée à la Maison de la Forêt pour la saison d'été 2018.

##### Piscine de La Tzoumaz

Le Conseil communal décide d'engager M<sup>me</sup> Maud Cattin à 20% pour une durée déterminée, soit de la mi-juil-

let à la fin août, ce qui déchargera M. Jean-Marc Caillou dans ses tâches. Cet engagement permettra également d'ouvrir la piscine communale 7 jours sur 7.

##### Ecole primaire

Le Conseil communal valide l'engagement des enseignantes suivantes :

- M<sup>me</sup> Laetitia Vouillamoz de Riddes (50% en 1H et 2H)
- M<sup>me</sup> Mandy Disière de Vétroz (8 à 10 périodes L2-L3)
- M<sup>me</sup> Magaly de Boni de Riddes (8 périodes, enseignante spécialisée)



#### Les naturalisations

Sur préavis de la commission ad hoc, le Conseil communal accepte les demandes de naturalisation suivantes :

- M<sup>me</sup> et M. Fernandina Maria Dias de Almeida Fonseca et José Carlos Fernandes da Fonseca et leur fils Patrick
- M<sup>me</sup> et M. Maria Joao Pinto Botelho de Andrade Gomes et Jorge Pinto Lourenço Gomes et leurs enfants Patricia Maria, Rodrigo Jorge et Gisela
- M. Tiago Jorge Andrade Gomes
- M<sup>me</sup> Catarina Rebelo Vicente et son fils Mathéo



#### Principales décisions du Conseil communal de janvier à juin 2018

- Le Conseil communal décide d'octroyer une concession pour un service de taxis sur la Commune de Riddes à Olitours Sàrl à Riddes.
- Le Conseil communal valide le projet de convention PIC2 (Programme d'Intégration Cantonal).
- La demande d'une concession pour l'exploitation du Bus des Neiges

Riddes-La Tzoumaz a été décidée par le Conseil communal.

- Dans le cadre des manifestations organisées par les sociétés locales qui se déroulent dans les bâtiments communaux, le Conseil communal décide que la gestion des déchets sera assumée par la commune.
- Au niveau des bâtiments scolaires, le Conseil communal décide :
  - de fermer la cour d'école et de l'ouvrir exceptionnellement en cas de manifestations ;
  - de déplacer la place de parc handicapés afin qu'elle se trouve sur un secteur plat et à proximité de l'entrée du nouveau bâtiment scolaire ;
  - de créer 5 à 6 places de parc en épi à la Rue de Sonville, réservées spécialement aux utilisateurs du centre scolaire (places jaunes).
- Le Conseil communal valide l'achat d'un véhicule pour le service technique.
- Le Conseil communal approuve l'extension des horaires d'ouverture de la déchetterie de Ravanay les vendredis soirs.
- Le Conseil communal accepte la demande de soutien du Conservatoire cantonal. Un montant de 100 francs par enfant et jeune jusqu'à 25 ans domiciliés à Riddes et fréquentant le Conservatoire, est accordé.
- Le Conseil communal accepte de racheter à la bourgeoisie de Riddes les terrains ainsi que la cantine du FC Riddes, parcelle N° 1999, ce qui permettra d'être propriétaire de l'ensemble des infrastructures du terrain de foot.
- Dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire des Amateurs Associés en 2019, le Conseil communal accepte leur demande d'utiliser le site du Pied-du-Mont.
- A partir de la rentrée scolaire 2018-2019, le Conseil communal décide de changer de prestataires pour les repas de ses structures d'accueil (EVE). Ce sera dorénavant l'association ARPI qui les livrera. Cette association,

qui organise différentes mesures d'insertion pour ses participants (jeunes ou adultes) par le biais de formations, ateliers ou de postes en réseau, dispose d'un restaurant qui livre les repas dans diverses structures de la région.

- Afin d'éviter que les procédures de taxation ne prennent du retard, le Conseil communal décide de supprimer la commission communale d'impôt.
- Regrouper d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020 les Centres médico-sociaux par région socio-sanitaire, c'est l'objectif du département cantonal de la santé, des affaires sociales et de la culture. Le Conseil communal valide l'accord de principe sur cette régionalisation.
- Lors de l'entrée en vigueur de la taxe au sac le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Conseil communal avait décidé de soumettre à l'enquête publique les bacs de récupération des déchets organiques. Les emplacements ont été validés par le Conseil communal et la mise à l'enquête du dossier a été publiée par le canton, autorité compétente.
- Afin de rester concurrentiel dans l'offre d'accueil de ses hôtes d'été, le Conseil communal accepte d'intégrer le VIP Pass de Verbier, qui donne accès gratuit ou à tarif réduit sur plus de 25 attractions et activités de la région.
- Le Conseil communal décide que ce pass pourra également être acquis par les habitants de la commune au tarif de 100 francs par adulte et 50 francs par enfant.
- Dans le cadre de la mise en consultation de l'avant-projet de modification de la loi fiscale, le Conseil communal décide de prendre position. Il déplore en effet une nouvelle fois que les communes soient mises devant le fait accompli et qu'elles

auront à subir de nouvelles pertes fiscales.

- Le Conseil communal valide la proposition d'achat des parcelles N° 5915 et 5916 à proximité de la zone des Morands, au prix de taxation.
- Le Conseil communal valide la proposition d'initiation à la musique par le biais du Conservatoire de Sion, en faveur des enfants de 1H à 3H.
- Après une longue procédure, le plan des itinéraires de pistes VTT a été approuvé par le Conseil d'Etat. Les travaux seront entrepris dans les meilleurs délais.
- Dès l'été 2018, le Conseil communal décide d'ouvrir la piscine communale de La Tzoumaz 7 jours sur 7.



### Adjudication

- Dans le cadre des procédures liées à l'étude de la liaison plaine-montagne, divers mandats ont été adjugés à :
  - l'entreprise Paul Glassey SA à Sornard (Nendaz)
  - l'entreprise Silvaplus SA à Martigny
  - l'entreprise BEG SA à Aproz
  - l'entreprise CITEC SA à Sierre

### Autres adjudications :

- Les travaux de sécurisation des gradins du centre sportif à Bruchez Construction Métallique SA à Fully ;
- Les travaux de signalisation routière pour la mise en place des zones 30 à l'entreprise Signal SA à Sion ;
- Les travaux de la route des Combes à :
  - l'entreprise Guy Monnet et Fils à Isérables pour les travaux de génie civil
  - l'entreprise Fernand Favre SA à Riddes pour les travaux d'appareillage et pose de conduite
- Le mandat pour l'élaboration du dossier de mise à l'enquête de l'Espace Réservé aux eaux (ERE) pour les cours d'eau et canaux de Riddes au bureau IDEALP SA à Sion ;
- Les travaux de génie civil de la Place du Marché à La Tzoumaz à Guy Monnet SA à Isérables ;



- Les travaux de la Route de Leytron à :
  - l'entreprise Joseph Carron SA à Saxon pour les travaux de génie civil
  - l'entreprise Pechigaz à Collombey-Muraz pour les travaux du CAD – pose des conduites
  - l'entreprise Logstor à Regensdorf pour les travaux du CAD – fournitures des conduites
- La révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions (RCCZ) au bureau BISA à Sierre ;
- La modification de l'échelle d'accès à la toiture du bâtiment scolaire à Margelisch-Chabbey à Uvrier ;
- L'ajout d'une ligne de vie sur la toiture du bâtiment scolaire à Fernand Favre SA à Riddes.



### Les principales autorisations de construire pour de nouveaux logements (janvier à juin 2018)

- M<sup>me</sup> et M. Virginie et Joël Rappaz pour la construction d'une maison familiale avec cabanon de jardin sur la parcelle N° 9181 ;
- Immoval SA pour la construction d'une villa avec couvert sur la parcelle N° 15039 ;
- M. Tiago Favre pour la construction

d'une maison d'habitation sur la parcelle N° 9448 ;

- Agir Immo SA pour la construction de 5 villas mitoyennes avec pose de panneaux solaires photovoltaïques et local technique indépendant sur la parcelle N° 793 ;
- Immoval SA pour la construction d'une habitation familiale avec garage et couvert indépendants, pergola et cabane de jardin sur la parcelle N° 15031 ;
- Immoval SA pour la construction d'une villa avec cabane de jardin, couvert et panneaux solaires sur la parcelle N° 15038 ;
- M. Joël Fort pour la construction d'une habitation familiale sur la parcelle N° 9764 ;
- M. Antonio Pereira Dos Santos pour la construction d'une villa sur la parcelle N° 15001 ;
- M<sup>me</sup> Jocelyne Crettenand pour la construction d'une maison à 2 appartements indépendants et pose de panneaux solaires sur la parcelle N° 10370 ;
- M<sup>me</sup> et M. Florence et Olivier Morand pour la création d'un nouveau logement dans leur villa sur la parcelle N° 7697.



### Autorisations d'exploiter délivrées en 2018

- Changement d'exploitant pour l'Auberge de La Tzoumaz à La Tzoumaz (M. Julien Abelenda)
- Changement d'exploitant pour le Manoir de la Faraz à Auddes-sur-Riddes (M<sup>me</sup> Carole Michelet)
- Changement d'exploitant pour le tea-room Fraslin à Riddes, nouvel enseigne Boulangerie-pâtisserie-confiserie « Place Centrale » (M<sup>me</sup> Sharon Métrailler).





## Modification de la loi sur les droits politiques

Le 14 décembre 2017, le Grand Conseil a adopté les modifications de la loi sur les droits politiques (LcDP) et de la loi d'application de la loi fédérale sur les droits politiques (LALDP). Celles-ci ont été approuvées par la Chancellerie fédérale le 19 mars 2018 et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Une modification majeure de la LcDP concerne les horaires d'ouverture des bureaux de vote (art. 32 et 33 LcDP). Le vote par correspondance généralisé n'a cessé de progresser depuis son introduction en 2005. Aujourd'hui,

plus de 90% des votants exercent leur droit de vote par correspondance. Les citoyens sont ainsi de moins en moins nombreux à se déplacer au bureau de vote le samedi et le dimanche. Fort de ce constat, il n'est dorénavant plus obligatoire d'ouvrir le bureau de vote le samedi du scrutin.

Vu les statistiques de fréquentation des bureaux de vote de la commune les samedis au cours des dernières années, le Conseil communal a décidé que **dès à présent, le bureau de vote ne sera plus ouvert le samedi du**

**scrutin. Il restera par contre ouvert le dimanche matin de 10 h à 11 h.**

Nous profitons de rappeler que le citoyen qui n'a pas reçu le matériel de vote peut en demander un double au secrétariat communal. Le nouveau matériel portera la mention «double ou duplicata» et sera délivré en mains propres de l'électeur. L'administration ne peut plus procéder à l'envoi du matériel de vote manquant.

Veillez également prendre note que les bulletins de vote accompagnés d'une feuille de réexpédition qui n'est pas signée sont nuls. **N'oubliez ainsi pas de signer la feuille de réexpédition avant de la glisser dans l'enveloppe de retour.**

Si l'électeur exerce son vote par la voie postale, **il affranchit**, sous peine de nullité, l'enveloppe de transmission selon les tarifs postaux en vigueur.

L'électeur peut exercer son vote en déposant l'enveloppe de transmission fermée directement auprès du secrétariat communal, dans l'urne prévue à cet effet. Ce dépôt peut intervenir dès que le citoyen a reçu le matériel de vote et jusqu'au vendredi qui précède le scrutin, selon les horaires d'ouverture des guichets. **Aussi, les enveloppes de vote déposées dans la boîte à lettres de la commune sont nulles.**







## Réception de la promotion civique des nouveaux citoyens/naturalisés et des nonagénaires

La journée du samedi 9 juin 2018 a été riche en événements pour les membres du Conseil communal.

Elle a débuté à 10 h 30 par la réception des jeunes ayant atteint leur majorité en 2018, des nouveaux citoyens et des personnes ayant obtenu la nationalité suisse au cours des 12 derniers mois.

Sur les 25 jeunes gens âgés de 18 ans durant l'année 2018 et conviés à cette réception, 12 d'entre eux ont répondu favorablement à l'invitation. Ces derniers se sont vus remettre un certificat ainsi qu'un petit cadeau, dont un livre sur les institutions politiques suisses. Les rouages de la politique locale, de l'administration et les enjeux de l'entrée dans la vie civique, leur ont ensuite été expliqués.

Le Président de Commune Jean-Michel Gaillard s'est ensuite adressé aux nouveaux citoyens, auxquels il a dressé un portrait de notre commune, tant au niveau géographique, économique, politique et culturel.

Cette matinée a finalement été l'occasion de saluer les 14 personnes ayant obtenu le droit de cité dans notre commune. Ces derniers ont été félicités d'avoir choisi la citoyenneté suisse. L'aboutissement de ces démarches est une preuve d'intégration souhaitée et réussie.

En fin d'après-midi, c'était au tour des nonagénaires d'être à l'honneur. 90 ans ! C'est le grand moment de rétrospective et de plénitude pour les 6 convives présents, M<sup>mes</sup> Maria Duc, Yvette Gillioz et Pauline Monnet et MM. Gaston Delaloye, Henri Pralong et Joseph Roggo. Il va sans dire qu'à eux six, ils ont laissé quelques traces et des repères qui, à n'en pas douter, serviront de balises pour les générations

futures. La rétrospective des principaux événements survenus depuis leur naissance à ce jour, que ce soit dans notre canton ou à l'extérieur de nos

frontières, a retenu toute l'attention de l'assemblée, ce jusqu'au moment de l'agape partagée dans l'amitié avec nos aînés et leur famille.





## Le tri des déchets à l'UAPE

C'est au plus jeune âge que les meilleures habitudes se forment, car on le sait, celles-ci ont la peau dure. Fort de cet adage, l'équipe éducative de l'UAPE a mis en place des mesures de sensibilisation au tri des déchets.

Durant quelques semaines, les enfants de l'UAPE se sont ainsi vus proposer toute une série d'activités sur ce thème. Divers ouvrages ont été empruntés à la bibliothèque. Parmi ces livres figure celui intitulé «La famille presque zéro déchet», qui a été lu et analysé ensemble.

Des sacs de tri (verre, aluminium/fer, papier, PET et autres) ont été mis à disposition des enfants. Suite de quoi, l'équipe éducative a organisé des jeux de sensibilisation et d'apprentissage et depuis lors, ces sacs sont à disposition des enfants, qui ont comme objectif de les utiliser à chaque fois qu'ils ont un déchet dans leurs mains. L'UAPE dispose également d'une boîte pour récolter les feutres et stylos (TerraCycle, cf. InfoRiddes novembre 2017), ainsi que d'une boîte à livres, sur le même concept que celles installées à plusieurs endroits de la commune. Il est par ce biais donné une utilité prolongée à ce matériel, ce qui va dans le

sens du développement durable, concept que notre société consumériste actuelle va devoir rapidement intégrer.

Une activité peinture sur sac en tissu a également été organisée. Elle a permis au personnel éducatif d'aborder l'impact négatif des sacs en plastique sur notre environnement, ce d'autant plus lorsque l'on sait



que leur temps de dégradation est situé entre 100 et 400 ans et comme ils sont légers, ils ont tendance à s'envoler. On les retrouve ainsi partout dans les milieux naturels : champs, rivières, montagne et mer, où ils contribuent à la dévalorisation des paysages. Ils se retrouvent par centaines de millions dans la nature et sont responsables de la destruction de la biodiversité, tuent des dizaines de milliers d'animaux marins chaque année. Inciter nos enfants à utiliser des sacs en tissu réutilisable, voilà une bonne action !

Mais ce n'est pas tout, le thème du gaspillage (eau, matériel de bricolage, nourriture, etc.) a également été abordé. Par exemple à l'heure des repas, les enfants sont invités à ne se servir que de la quantité qu'ils pourront manger, les restes alimentaires étant ensuite récupérés pour nourrir des poules. Le phénomène du littering n'a pas été oublié. Aucun déchet ne doit être jeté ailleurs que dans une poubelle.

Le résultat de cette action est excellent. Les enfants ont rapidement assimilé le principe du tri et prennent cela comme un jeu plutôt que comme une corvée. Le personnel éducatif est donc pleinement satisfait et pense même que les enfants pourront accompagner leurs parents dans l'optique d'adopter les bons gestes à la maison également.







## Les conseils énergétiques

### Le saviez-vous ?

Le Canton du Valais accorde des subventions dans le domaine énergétique.



Plus d'informations sur [www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres](http://www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres)

Les températures estivales des dernières semaines ne nous incitent pas à anticiper les mois à venir qui vont se rafraîchir. Toutefois, y penser maintenant vous assurera sans nul doute une baisse de vos factures énergétiques.

Car réaliser des économies d'énergie en hiver, c'est possible, et même sans mettre en péril votre confort ! Pour cela, il suffit d'adopter les bons gestes. Le chauffage représente environ 65% des dépenses. Nous vous fournissons ci-après quelques astuces pour faire des économies sur votre facture énergétique pendant les jours les plus froids de l'année.

### Entretenez votre système de chauffage

Quel que soit votre système de chauffage, la maintenance annuelle de votre installation permet de réaliser des économies insoupçonnées. En effet, des équipements entretenus fonctionnent mieux et consomment moins d'énergie pendant la période hivernale. Une chaudière bien entretenue consomme entre 8 et 12% d'énergie en moins : pensez donc à faire appel à un professionnel tous les deux ans pour l'entretien de vos installations. Ce contrôle est d'ailleurs obligatoire pour les chaudières individuelles gaz ou fioul.

Pensez aussi à purger vos radiateurs et à les dépoussiérer pour optimiser leur rendement.

### Ne surchauffez pas votre logement

Après avoir profité des températures estivales, nous avons tendance à augmenter la température de notre logement en hiver. Ce geste est pourtant énergivore, en particulier pour les installations avec chauffage électrique.

Ainsi, pour éviter de surchauffer votre maison, installez des robinets thermostatiques ou des thermostats d'ambiance pour adapter la température en fonction des pièces : 19-20°C pour les pièces à vivre et 17-18°C dans les chambres. Les frais de chauffage diminuent de 6% pour chaque degré de chauffage en moins : voici une bonne raison d'enfiler un pull dès que vous avez un peu froid !

### Ne laissez pas la chaleur s'échapper

Pour éviter les déperditions de chaleur, vérifiez l'étanchéité de votre habitation. En remplaçant les joints de vos fenêtres et portes, vous améliorerez l'isolation thermique de votre logement. Complétez ce geste en fermant stores et volets le soir et lors de vos absences. On y pense moins, mais en matière d'économies d'énergie, l'entretien est essentiel pour limiter les entrées d'air.

### Rénovez votre logement

Pour réaliser des économies d'énergie, les petites astuces ne suffisent pas toujours. Parfois, pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, vous devez engager des travaux :

- Changer votre chaudière si elle a plus de 15 ans ;
- Remplacer vos fenêtres quand elles sont en simple vitrage ;
- Réaliser l'isolation thermique de votre logement, en particulier les combles.





## Riddnight'Sports

3<sup>e</sup> édition

Pour la 3<sup>e</sup> édition, les soirées «Riddnight'sports», destinées aux jeunes dès 12 ans, seront reconduites à partir du 22 septembre 2018. Ces animations rencontrent un grand succès, elles nécessiteront toutefois la mise en place de certaines règles de conduite, sous forme de charte que les jeunes seront invités à signer avant leur admission.

### Toutes les dates

22 septembre 2018	9 février 2019
6 octobre 2018	16 mars 2019
3 novembre 2018	13 avril 2019
1 <sup>er</sup> décembre 2018	4 mai 2019
12 janvier 2019	15 juin 2019



## L'incivilité des propriétaires de chien(s)

On parle de l'incivilité des propriétaires de chien(s) parce que ce sont bien eux qui se rendent coupables d'un comportement punitif et non pas leur animal, qui lui a un maître censé l'éduquer !

Des plaintes de plus en plus nombreuses sont déposées à la commune au sujet des chiens, qui laissent pipis contre les façades des bâtiments et autres déjections sur les trottoirs, jardins ou espaces verts.

Ces comportements sont contraires à la vie commune, contraires à l'hygiène et à la salubrité de nos espaces publics et contraires au respect du travail des employés communaux, pour qui ces comportements irrespectueux sont des désagréments quotidiens.

Ces infractions à répétition interpellent le Conseil communal qui fait

une nouvelle fois appel au bon sens des propriétaires de chien(s). Tous ne sont bien entendu par concernés, on sait que les incivilités sont l'œuvre exclusive de quelques-uns mais malheureusement, il suffit d'un ou deux individus irrespectueux avec un ou plusieurs chiens pour engendrer cette situation.

Ce ne sont pas moins de 25 poubelles avec Robidog intégré qui sont installées sur le village de Riddes, donc suffisamment pour permettre aux propriétaires de compagnons à quatre pattes de se débarrasser des crottes de leur animal.

Pour ce qui est des pipis, tous les chiens devraient être promenés en zone de nature et non pas uniquement au centre du village où la seule possibilité pour l'animal sera la face des bâ-



timents. Personne ne souhaiterait voir le chien de son voisin uriner contre la façade de sa maison, alors comment un propriétaire de chien peut-il admettre cela de son animal chez autrui ?

Préserveons le cadre de vie de notre commune et pour cela que chacun soit invité à faire preuve de savoir-vivre et de civisme.



## La Résidence Jean-Paul

souffle ses 30 bougies



A l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, la Résidence Jean-Paul organise une journée festive le **samedi 25 août 2018** à partir de 11 h.

Il y a trente ans, le 21 mars 1988, la Résidence Jean-Paul accueillait ses premiers pensionnaires. Depuis toutes ces années, la « maison », chapeauté par la Fondation Sainte-Thérèse, s'est donnée pour philosophie d'offrir un cadre, un lieu de vie confortable et sécurisant pour les personnes âgées.

Aujourd'hui encore, la Résidence poursuit ses missions et tente de répondre et de s'adapter quotidiennement aux besoins des résidents.

La Résidence Jean-Paul se veut un lieu d'ouverture autant sur l'intérieur que sur l'extérieur. C'est pourquoi, cette dernière souhaite ouvrir ses portes aux habitants de Riddes et des environs afin de célébrer ensemble cet anniversaire.

### Programme de la journée

Dès 11 h, vous serez accueillis au son des cors des Alpes pour un verre de l'amitié. S'en suivront quelques discours de bienvenue. La population riddane aura ensuite la possibilité de découvrir l'EMS et de partager un repas dans les jardins de la Résidence.

Durant l'après-midi, différentes activités pour les enfants seront proposées ainsi qu'une animation musicale et diverses expositions. Tous le personnel de l'EMS ainsi que les résidents se réjouissent de vous accueillir afin de partager avec vous un anniversaire festif et convivial.







## Quoi de neuf du côté de La Tzoumaz?



### Fondation Domus

La Fondation Domus organise sa traditionnelle kermesse avec une messe le matin puis un marché artisanal, restauration sur place, jeux et animation pour les enfants l'après-midi. Cette journée mérite vraiment votre visite car à n'en pas douter, vous reviendrez.

### Kermesse de la Fondation Domus : dimanche 2 septembre 2018

Mais la Fondation Domus c'est également de nombreuses activités :

- **Tir à l'arc**

Apprends à viser dans le mille !  
17, 24 et 31 août de 13 h 30 à 15 h  
7 et 14 septembre de 13 h 30 à 15 h

- **Atelier cuisine**

Concoctez de bons petits plats sous l'œil bien veillant des résidents et collaborateurs de la Fondation Domus.  
20 août de 13 h 30 à 15 h  
31 août de 10 h 30 à 12 h  
4 et 10 septembre de 13 h 30 à 15 h

- **Artisanat du bois**

Participez aux initiations à l'artisanat du bois dans le cadre des ateliers de réhabilitation sociale de la Fondation Domus.

17, 20, 24 et 30\* août de 10 h 30 à 12 h  
\*également l'après-midi de 13 h 30 à 15 h

4, 7, 10 et 14 septembre de 10 h 30 à 12 h

- **Balade à poney**

Les animaux de la Fondation Domus

vous attendent pour effectuer une petite balade autour de leur maison avec la participation des résidents et des collaborateurs de la Fondation Domus.

16, 21, 23, 27 et 28 août de 10 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 15 h

3, 6, 11 et 13 septembre de 10 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 15 h

Petits animaux de la ferme accessibles : chèvres naines, poules, lapins, etc. Place de pique-nique à disposition.

Pour toutes ces activités, il est impératif de réserver auprès de l'office du tourisme de La Tzoumaz (Tél. 027 305 20 16), au plus tard la veille de l'événement.



### Maison de la Forêt et Sentier des sens

La période de l'automne offre des conditions idéales pour découvrir toute la beauté des montagnes. Les sentiers moins fréquentés favorisent l'observation de la faune. De plus, il y a aussi de fortes chances de croiser chamois et bouquetins sur les sentiers, alors munissez-vous de votre appareil

photo et soyez prêt à saisir le cliché de ces majestueuses créatures.

Ouverte tous les jours de 9 h à 17 h et ce **jusqu'au dimanche 30 septembre**, la Maison de la Forêt vous propose de découvrir ses diverses expositions.

Vous y trouverez aussi une place de jeux pour nos jeunes hôtes et deux cabanes sur pilotis pour observer la faune environnante.

La nouvelle activité ludique et didactique intitulée « Le Quiz des 5 sens » se déroule autour de la Maison de la Forêt et sur le Sentier des sens. A l'aide d'une brochure d'accompagnement sous forme de jeux/quizz, les familles peuvent s'amuser sur une douzaine de postes et découvrir les secrets de la nature au travers de jeux basés sur les 5 sens.

### Agenda d'août à septembre 2018

#### 15 août

Fête de la mi-été  
avec jeux et animations

#### 17-18 août

Grand Raid

#### 18 août

Mémorial Bob Berset  
à l'hôtel des Elfes

#### 26 août

Journée 4 Vallées à 25 francs  
(accès à toutes  
les remontées mécaniques)

#### 2 septembre

Kermesse à la Fondation Domus

#### 8 septembre

Clean Up à La Tzoumaz  
par la Jeunesse de Riddes  
et de La Tzoumaz



## Voirie / Environnement

### Mythe « Les bouteilles à boissons en PET sont incinérées »

Non ! Toutes les bouteilles à boissons en PET collectées par PET-Recycling Suisse sont réintégrées dans le cycle du PET. C'est à cette seule condition que les ressources peuvent être ménagées et que le PET peut être recyclé en continu. Quant à dire que les usines d'incinération d'ordures ont besoin de papier, de verre ou de PET pour l'incinération, c'est faux car les ordures ménagères normales brûlent suffisamment bien d'elles-mêmes. L'incinération du PET serait en soi facile mais elle n'aurait pas de sens. En effet, comme le montre une récente étude, le recyclage de bouteilles à boissons en PET est 74% plus écologique que leur incinération et leur utilisation comme source de chaleur dans une usine d'incinération d'ordures.

### Ramassage du papier

Le ramassage du papier à domicile a lieu six fois par année, par tous les temps. Les papiers-cartons doivent être déposés devant tous les immeubles pour 7 h. Voici les prochaines dates : **20 septembre 2018** et **15 novembre 2018**.

### Horaires des déchetteries

#### Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Déchetterie de Ravanay	<b>Mardi et samedi</b> de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30	Déchetterie de Rosselin	<b>Mercredi</b> de 13 h 30 à 17 h 30
	<b>Mercredi et jeudi</b> de 13 h à 17 h 30		<b>Vendredi</b> de 16 h à 18 h
	<b>Vendredi</b> de 13 h à 19 h		<b>Samedi</b> de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

#### Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Déchetterie de Ravanay	<b>Mardi et samedi</b> de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h	Déchetterie de Rosselin	<b>Mercredi</b> de 13 h 30 à 17 h 30
	<b>Mercredi et jeudi</b> de 13 h à 17 h		<b>Samedi</b> de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
	<b>Vendredi</b> de 13 h à 19 h		

**Tout dépôt de déchets en dehors des endroits, jours et récipients désignés est interdit et passible d'amende.**

### Action jeunesse

Les membres de la société « Jeunesse de Riddes-La Tzoumaz » proposent leurs services aux personnes qui n'ont pas la possibilité de se rendre à la déchetterie par leurs propres moyens. Profitez de leurs service pour débarrasser vos déchets (PET, verres, compost, petit matériel usager, etc.). **Prochaine date pour les habitants de Auddes et de La Tzoumaz : le samedi 8 septembre 2018 de 9 h à 12 h.** Inscription obligatoire auprès de M<sup>me</sup> Lorélie Monnet au 079 370 93 42, au plus tard le vendredi 7 septembre.

### Horaires d'ouverture des bureaux de l'administration communale

Tous les matins de 7 h à 11 h et le mercredi après-midi de 14 h à 17 h

## Les dîners du cœur

La saison des dîners du cœur reprendra également à partir d'octobre. Tout un chacun sera accueilli pour un repas convivial chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois à partir de 11 h 30 à la salle du Collège.

Un menu si simple mais savoureux, un moment de discussion, une ambiance de partage, des instants d'échange et de convivialité, un prix accessible, voilà tout ce que vous offre ces repas. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Soyez donc les bienvenus et pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec M<sup>me</sup> Ilda Monnet (Tél. 027 306 73 41).

### Prochaines dates 2018 :

- 16 octobre
- 20 novembre
- 18 décembre\*

### Prochaines dates 2019 :

- 15 janvier
- 16 avril
- 19 février
- 21 mai

\* Le mardi 18 décembre 2018, le dîner du cœur se déroulera sous le signe des échanges intergénérationnels puisqu'il sera partagé avec les enfants fréquentant l'UAPE. Des activités autour du thème de Noël seront proposées pour favoriser les contacts entre les enfants et les aînés.

## Les dates à retenir

### Principales manifestations à venir à Riddes et La Tzoumaz

<b>18-19 août</b>	Tournoi juniors des 2 Rives au stade des Barreyres
<b>25 août</b>	Tournoi populaire de pétanque
<b>2 septembre</b>	Journée des familles du ski-club Etablons
<b>4 septembre</b>	Sortie annuelle des aînés
<b>8 septembre</b>	Grimpette des Bedjuis
<b>15 septembre</b>	Journée d'automne des CVAV au centre sportif de Combremont
<b>20 septembre</b>	Soirée découverte des champignons à la bibliothèque
<b>22 septembre</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>30 septembre</b>	Championnat valaisan de saut d'obstacles au manège de Riddes
<b>3 octobre</b>	Né pour lire à la bibliothèque
<b>6 octobre</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>11 octobre</b>	Soirée auteurs à la bibliothèque
<b>16 octobre</b>	Dîner du cœur à la salle du Collège
<b>27 octobre</b>	Fête de la Pomme
<b>31 octobre</b>	Fête d'Halloween avec l'APER au centre sportif de Combremont
<b>3 novembre</b>	Riddnight'Sports au centre sportif de Combremont
<b>9 novembre</b>	Nuit des Contes à la bibliothèque et soirée jeux à la ludothèque
<b>10 novembre</b>	Tournoi de badminton parents/enfants au centre sportif de Combremont
<b>16 novembre</b>	Cinéma itinérant à la salle du Collège
<b>17-18 novembre</b>	Tournoi de bubble foot des CVAV au centre sportif de Combremont
<b>18 novembre</b>	Loto de la ludothèque à la salle de l'Abeille
<b>20 novembre</b>	Dîner du cœur à la salle du Collège
<b>25 novembre</b>	Tournoi de jass à la salle du Collège
<b>30 novembre</b>	Spéctacle dînatoire du Chœur Mixte à la Vidondée